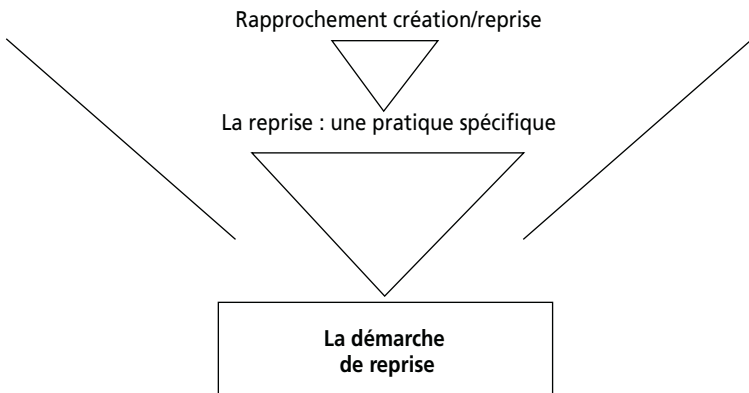


# Chapitre 1

---

## Les spécificités de la reprise d'une entreprise

**P**our celui qui désire entreprendre, il est parfois difficile de choisir entre la création et la reprise d'entreprise. D'abord, parce que l'alternative pour devenir entrepreneur n'est pas toujours possible (cas de l'obligation de créer pour exploiter un nouveau brevet, de l'absence de cible dans le domaine souhaité, de la reprise contrainte pour lever certaines barrières à l'entrée dans un secteur afin de bénéficier de ressources



*Figure 1.1 – Spécificité de la reprise d'une entreprise*

et compétences, etc.). Ensuite, les deux pratiques entrepreneuriales présentant des points communs permettant de les rapprocher (section 1), il peut être délicat de les distinguer. Toutefois, le métier de repreneur semble fort différent de celui de créateur et concerne des types d'entreprises très variés (section 2). Les questions à se poser avant de se lancer dans l'opération de reprise deviennent alors spécifiques et nécessitent une réflexion approfondie sur l'adéquation à obtenir entre l'homme et le projet et une connaissance de l'ensemble du chemin à parcourir (section 3).

## Le repreneur : un dirigeant différent du créateur

La reprise d'une entreprise existante est souvent considérée comme une re-création, notamment pour les rachats d'entreprises en difficulté. Par certains aspects, des traits communs se dessinent entre la reprise d'une entreprise existante et la création ex nihilo, surtout en ce qui concerne les motivations qui poussent à franchir le pas telles que la volonté d'un individu de devenir chef d'entreprise à partir d'un savoir-faire ou de l'envie de se « mettre à son compte », pour être autonome et ne pas dépendre d'un patron ou, tout simplement, à la suite d'un licenciement, afin de se créer son emploi.

### Les ressemblances

Les ressemblances entre ces deux acteurs, créateurs et repreneurs, tiennent surtout à leur statut commun d'entrepreneur. Daval, Deschamps et Geindre (2002) ont synthétisé les caractéristiques des individus se tournant vers l'entrepreneuriat à partir de vingt-six typologies.

Exerçant tous les deux une fonction de dirigeant, il semble assez naturel que les motivations pour entreprendre soient proches.

**Tableau 1.1 – Les caractéristiques de l'entrepreneur**

<i>L'histoire de l'individu</i>	Caractéristiques intrinsèques à l'individu (âge, sexe). Variables propres à son passé (comme son éducation ou son expérience professionnelle). Éléments relationnels ayant pu l'influencer dans ses choix (tissu relationnel dont la famille). Données fournissant des informations sur la préparation du projet entrepreneurial (détenion de capital).
<i>Ses aptitudes</i>	Traits de caractères de l'entrepreneur (confiance en soi, esprit de compétition, esprit d'initiative, etc.). Capacités nécessaires à l'aboutissement du projet (capacités à gérer, d'engagement, d'adaptation et relationnelles).
<i>Ses besoins</i>	Accès à un emploi ou possibilité de générer un revenu pour l'entrepreneur et/ou ses proches (besoin de sécurité). Recherche de l'autonomie ou la reconnaissance (statut). Besoin de pouvoir fort. Réalisation de soi.
<i>Le contexte</i>	Opportunités de l'environnement. Variables socio-économiques.

Source : Daval, Deschamps et Geindre, 2002.

Ces différents facteurs sont communs aux individus dans leur choix de se tourner vers une carrière entrepreneuriale. Bien sûr, l'histoire, les aptitudes et les besoins demeurent propres à chacun. Des contingences sont donc à mettre en évidence selon la pratique entrepreneuriale mise en œuvre.

## Les dissemblances

Les caractéristiques de l'entreprise créée sont liées à la formation du créateur :

- si sa formation est inférieure ou équivalente au BEP, il s'oriente plus que les autres vers des métiers de production de biens (industrie et construction) ;

- si sa formation est supérieure au niveau bac + 3, le créateur se consacrera le plus souvent aux activités de services.

Dans le même esprit, une femme aura tendance à créer une activité tertiaire.

L'origine sociale et l'éducation jouent un rôle capital dans la formation de l'esprit d'entreprise. La création d'entreprise est une démarche risquée dont la concrétisation est le fruit d'un passé, d'une expérience et d'une situation personnelle.

Le repreneur, comme le créateur, présente également des caractéristiques intéressantes. Tout comme les créateurs, les repreneurs ont, en forte proportion, une qualification d'ouvrier ou d'employé. Les secteurs d'activité de la reprise sont essentiellement les services aux particuliers avec 44,1 % (dont 36,9 % pour les hôtels, cafés, restaurants), le commerce (28,9 %), la construction (7,5 %), les industries agro-alimentaires (6,9 %).

Cependant, les chiffres concernant les reprises d'entreprises sont à relativiser en fonction de l'entreprise concernée. Ainsi, notre enquête montre que les reprises d'entreprises industrielles et de services concernent des hommes (96 %) âgés en moyenne de 42 ans. Les rachats de commerces et d'entreprises artisanales correspondent à des individus plus jeunes. De plus, 85 % des repreneurs d'entreprises industrielles ont une formation supérieure au baccalauréat. Cette catégorie de repreneurs est donc nettement plus diplômée. De même, un peu plus de la moitié d'entre eux a une expérience de direction d'entreprise.

Même si, par certains aspects (le profil, les motivations et le fait d'exercer une fonction de dirigeant), créateurs et repreneurs sont proches, reprendre s'avère un exercice très différent de la création.

La comparaison entre le repreneur et le créateur montre en effet que :

- plus que le créateur, le repreneur a une mentalité d'investisseur ;
- les repreneurs sont fréquemment issus des catégories cadres ou assimilés ;
- la plupart du temps, le repreneur est porteur d'une idée de diversification de produit ou de marché, d'un plan de reconversion ou de restructuration ;